



Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Confirme l'application du dispositif représentation substitution pour les communes membres de Charlieu Belmont Communauté par ailleurs membres du SIEVS pour la compétence eau potable au 01/01/2026.

La Secrétaire de séance  
Représentante de la commune de Le Cergne  
Mme Hélène VAGINAY



Le Président de la Communauté  
De Communes  
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20250918-DELIB2025-159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2025  
Publication : 25/09/2025